

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Session annuelle
du Conseil d'administration**

Rome, 3–6 juin 2014

QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION

**Point 11 de l'ordre du
jour**

*Pour information**

F

Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.A/2014/11-E
9 mai 2014
ORIGINAL: ANGLAIS

RAPPORT DU PAM SUR LA SÉCURITÉ

* Conformément aux décisions du Conseil d'administration sur la gouvernance approuvées à la session annuelle et à la troisième session ordinaire de 2000, les points soumis pour information ne seront pas discutés, sauf si un membre en fait la demande expresse, suffisamment longtemps avant la réunion, et que la présidence fait droit à cette demande, considérant qu'il s'agit là d'une bonne utilisation du temps dont dispose le Conseil.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter le fonctionnaire du PAM mentionné ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur, OMF* et
Coordonnateur du PAM pour les
questions de sécurité:

M. S. Gluning

tél.: 066513-2177

Pour toute question relative à la disponibilité de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

* Division de la sécurité sur le terrain

RÉSUMÉ

Le présent document fait le point sur les menaces qui ont pesé sur la sécurité et la sûreté du personnel et des biens du PAM, de ses partenaires et de ses sous-traitants en 2013. Cette année s'est signalée par un grand nombre de situations d'urgence complexes, notamment le conflit en République arabe syrienne, l'insécurité en Afghanistan, les désordres publics en République centrafricaine et la dégradation de la situation au Soudan du Sud. L'attaque menée par des terroristes contre les intérêts des Nations Unies en Somalie et les dégâts infligés à des installations du PAM à Kaboul au cours d'une opération menée contre l'Organisation internationale pour les migrations soulignent à quel point il est nécessaire de déployer en permanence des mesures de sécurité suffisantes pour protéger le personnel, les biens et les opérations du Programme.

En 2013, le Conseil d'administration du PAM a approuvé des dépenses de sécurité à hauteur de 10,0 millions de dollars É.-U. au titre du Fonds général; il a été demandé aux bureaux de pays de fournir 8,8 millions de dollars supplémentaires pour le partage des coûts (voir: CEB/2010/HLCM/FB/8/Rev.2). Des fonds ont également été fournis à l'appui d'activités de sécurité financées conjointement: en 2013, le PAM a mis 12,2 millions de dollars à la disposition du Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies.

La Division de la sécurité sur le terrain a poursuivi la mise en œuvre de son plan stratégique quinquennal (2012–2016). Les changements apportés au sein de la division afin d'intensifier sa présence sur le terrain et de réduire le nombre d'agents en poste au Siège ont contribué à l'amélioration de la coordination avec le Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies et à la poursuite de l'intégration de la gestion des risques relatifs à la sécurité au sein du PAM. En 2013, la division s'est employée à traiter la question du partage des risques avec les partenaires coopérants du PAM, à trouver des moyens de travailler avec la Division des politiques, des programmes et de l'innovation pour appuyer la mise en œuvre des programmes du PAM, et à élaborer des mesures de sécurité liées aux modalités de distribution d'espèces et de bons.

En 2013, le nombre d'agents chargés de la sécurité sur le terrain a augmenté, reflétant le nombre accru de situations d'urgence de niveau 2 et 3. La division a mené des travaux techniques sur des questions relatives aux explosions, a réalisé des évaluations techniques pour le compte d'autres organismes, fonds et programmes, et a commencé à élaborer des formations en matière d'atténuation des effets des explosions à l'intention des spécialistes de la sécurité. Le PAM continue d'évaluer la présence et l'efficacité des mesures d'atténuation des risques au niveau de ses bureaux.

La division continuera de travailler avec d'autres divisions et dans le cadre d'autres fonctions de gestion des risques afin de renforcer cette dernière, et l'accent sera mis sur la formation des spécialistes de la sécurité et sur la gestion et l'analyse des informations. Elle continuera à promouvoir un maximum de transparence des coûts liés à la sécurité au niveau opérationnel et stratégique.

EXAMEN DE LA SÉCURITÉ DU PAM SUR LE TERRAIN

1. En 2013, la Division de la sécurité sur le terrain a poursuivi la mise en œuvre de son plan stratégique pour 2012–2016, et a ainsi fourni des compétences techniques et des directives en matière de gestion des risques et de formation et d'analyse relatives aux questions de sécurité. Dans les environnements complexes où se posait régulièrement la question de décider de "comment rester" plutôt que de "quand partir", elle a continué d'assurer la sûreté et la sécurité du personnel, des biens et des opérations du PAM.
2. La Division de la sécurité sur le terrain continue d'appuyer les changements organisationnels du Programme. Le renforcement de sa présence sur le terrain et le nombre réduit d'agents en poste au Siège découlent du fait que, pour ce qui concerne les opérations, l'accent est désormais mis davantage sur les bureaux de pays et les bénéficiaires. Un poste de Directeur adjoint a été créé au Siège pour assurer une gestion plus efficace des ressources et des connaissances, et des analystes des questions de sécurité ont été affectés aux bureaux régionaux. Les changements intervenus au niveau de la structure de la Division de la sécurité sur le terrain ont favorisé une meilleure coordination avec le Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies (UNDSS) et avec d'autres fonctions de gestion des risques, ce qui a été bénéfique aux opérations du PAM.
3. L'examen des procédures opératoires a identifié 10 projets potentiels liés à la gestion du budget, au renforcement des compétences spécialisées en matière de sécurité, à la gestion des informations, à la gestion des risques touchant à la sécurité, à la liaison et à la coordination, et à la gestion de la sécurité du personnel. Ces initiatives renforceront l'efficacité et l'efficacités des résultats liés aux questions de sécurité et favoriseront une plus grande rentabilité, conformément aux Objectifs stratégiques du PAM.

ATTEINTES AUX BIENS OU À LA SÉCURITÉ DU PERSONNEL DU PAM OU DE SES PARTENAIRES¹

4. Pour l'année 2013, les principales observations qui peuvent être faites sur le plan de la sécurité du PAM sont les suivantes:
 - En 2013, aucun membre du personnel du PAM² n'a trouvé la mort dans le cadre d'incidents en rapport avec le travail.
 - Les membres du personnel national et les personnes à leur charge ont davantage été affectés par la violence dans le cadre d'incidents sans rapport avec le travail que le personnel international, ce qui donne à penser que les populations locales sont plus exposées aux menaces et que les membres du personnel international sont mieux protégés sur leurs lieux de résidence.
 - Le nombre de personnes blessées ou tuées était nettement plus élevé parmi les partenaires coopérants et les sous-traitants que parmi le personnel du PAM, ce qui indique que les mesures de sécurité prévues pour le personnel du PAM sont plus efficaces que celles concernant les partenaires et les sous-traitants.

¹ Le présent rapport se fonde sur les rapports d'incidents de sécurité enregistrés dans le Système de gestion et d'analyse des données relatives à la sécurité (SIMSAS).

² Par "personnel du PAM", on entend tous les agents employés par le PAM, à l'exception des personnes recrutées sur le plan local contre une rémunération horaire.

- Les enlèvements demeurent un sujet de préoccupation, notamment en République arabe syrienne et au Soudan; la plupart des victimes font partie du personnel des sous-traitants.
- Les atteintes à la sécurité du personnel ou aux biens du PAM sont en hausse de 19 pour cent par rapport à 2012, ce qui indique que le Programme est plus exposé dans les zones à haut risque, et que le signalement des incidents s'est amélioré.
- La République arabe syrienne enregistre le taux le plus élevé d'incidents recensés, ce qui est dû dans une large mesure au grand nombre d'incidents survenus lors du transport de vivres du PAM effectué par des sous-traitants par voie terrestre. On a dénombré en République arabe syrienne presque autant d'attaques contre des camions affrétés par des sous-traitants qu'en Afghanistan, au Soudan et au Soudan du Sud réunis.
- Plus de la moitié des incidents recensés étaient de nature criminelle. Les incidents liés à des conflits armés étaient majoritaires en République centrafricaine et en République arabe syrienne. Les actes de terrorisme étaient dominants en Afghanistan. Il convient aussi de relever le grand nombre d'accidents de la route survenus en Éthiopie.

Pertes en personnel du PAM³

5. En 2013, aucun membre du personnel du PAM n'a été tué dans le cadre d'incidents liés au travail mais, en Ouganda, au Pakistan, au Soudan et au Soudan du Sud, cinq agents ont été tués lors d'incidents de nature terroriste ou criminelle sans rapport avec leur travail. Deux membres du personnel ont perdu la vie dans des accidents de la route sans rapport avec leur travail au Lesotho et au Libéria. Une personne à la charge d'un agent national est morte dans l'explosion d'une voiture piégée en Somalie.

Personnel du PAM blessé

6. En 2013, le nombre de blessures occasionnées par des actes de violence a été moins élevé qu'en 2012, et aucun agent du PAM n'a été blessé dans l'exercice de ses fonctions à la suite d'actes de violence; quatre membres du personnel ont été blessés à la suite d'incidents violents sans rapport avec leur travail. Au Kenya, deux agents ont été grièvement blessés, victimes d'accidents en rapport avec leur travail, et sept autres ont été blessés, victimes d'accidents sans rapport avec leur travail. Trois personnes à la charge de membres du personnel ont été grièvement blessées, l'une lors d'un vol qualifié perpétré au Honduras et deux dans des accidents de la route survenus au Kenya.

Membres du personnel de sous-traitants ou de partenaires tués ou blessés

7. Trois employés de partenaires coopérants du PAM ont péri dans l'exercice de leurs fonctions au service du Programme à la suite de deux incidents violents survenus au Pakistan et au Soudan. Quatorze membres du personnel de sous-traitants ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions au service du PAM: sept à la suite d'actes de violence en Afghanistan, au Soudan et au Soudan du Sud, et sept dans des accidents survenus en République démocratique du Congo, au Rwanda et au Soudan.
8. Vingt employés de partenaires coopérants du PAM ont été blessés à la suite d'actes de violence dans l'exercice de leurs fonctions en Jordanie, au Pakistan, au Soudan et au Yémen. Seize sous-traitants du PAM ont été blessés à la suite d'actes de violence lors d'incidents en rapport avec leur travail en Afghanistan, en Éthiopie, en Jordanie, en République arabe syrienne, en Somalie, au Soudan et au Soudan du Sud; cinq membres du personnel de sous-

³ Par "le personnel du PAM", on entend ici les agents du PAM et les personnes à leur charge.

traitants ont été blessés dans des accidents en rapport avec leur travail en Haïti, au Kenya, en République arabe syrienne et en Sierra Leone.

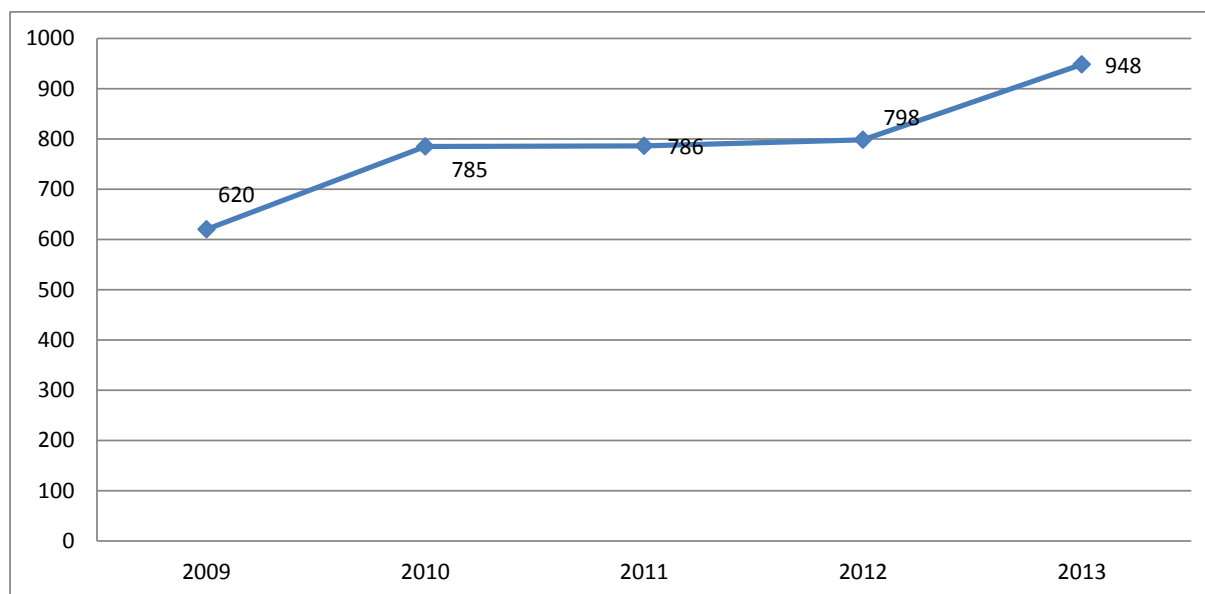
Enlèvements/séquestrations

9. En 2013, pas moins de 41 personnes ont été enlevées alors qu'elles travaillaient sur des opérations du PAM, et 31 d'entre elles étaient des membres du personnel de sous-traitants. Ces incidents sont survenus en Afghanistan, au Guatemala, en République arabe syrienne et au Soudan. Ces chiffres représentent une hausse considérable par rapport à l'année 2012, au cours de laquelle neuf membres du personnel du PAM, de partenaires et de sous-traitants avaient été victimes d'enlèvements.

TENDANCES MONDIALES

10. Il a été dénombré 1 031 atteintes à la sécurité concernant le personnel et les biens du PAM et de ses partenaires et sous-traitants en 2013, dont 72 pour cent étaient en rapport avec le travail. Ce chiffre représente une hausse de 15 pour cent par rapport à l'année 2012, au cours de laquelle 899 incidents ont été recensés.
11. Le nombre d'incidents recensés concernant le personnel et les biens du PAM est passé de 798 en 2012 à 948 en 2013, soit une augmentation de 19 pour cent (voir figure 1).

Figure 1: Atteintes aux biens ou à la sécurité du personnel du PAM en 2009–2013

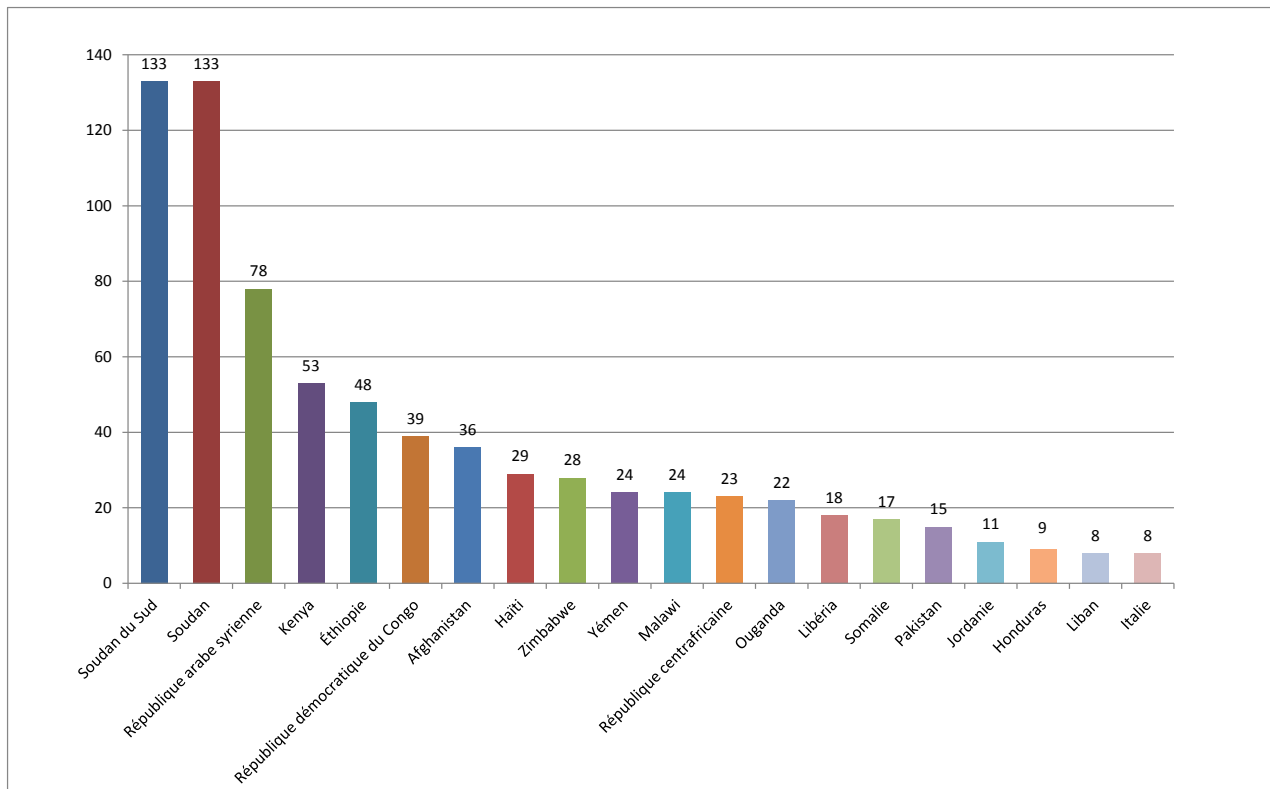


12. Dans ses grandes lignes, la répartition par pays des incidents recensés correspond à celle de 2012. La majeure partie des incidents qui ont concerné des opérations du PAM⁴ s'est produite au Soudan (146) et au Soudan du Sud (152); 80 incidents ont été recensés en République arabe syrienne, 55 au Kenya et 51 en Afghanistan.

⁴ Il s'agit d'incidents ayant concerné des membres du personnel ou des biens du PAM, des partenaires ou des sous-traitants.

13. Le nombre d'incidents qui ont concerné uniquement le personnel et les biens du PAM a été de 133 au Soudan du Sud, 133 au Soudan, 78 en République arabe syrienne et 53 au Kenya – le "peloton de tête" – et s'est monté à 48 en Éthiopie, 39 en République démocratique du Congo et 36 en Afghanistan (voir figure 2).

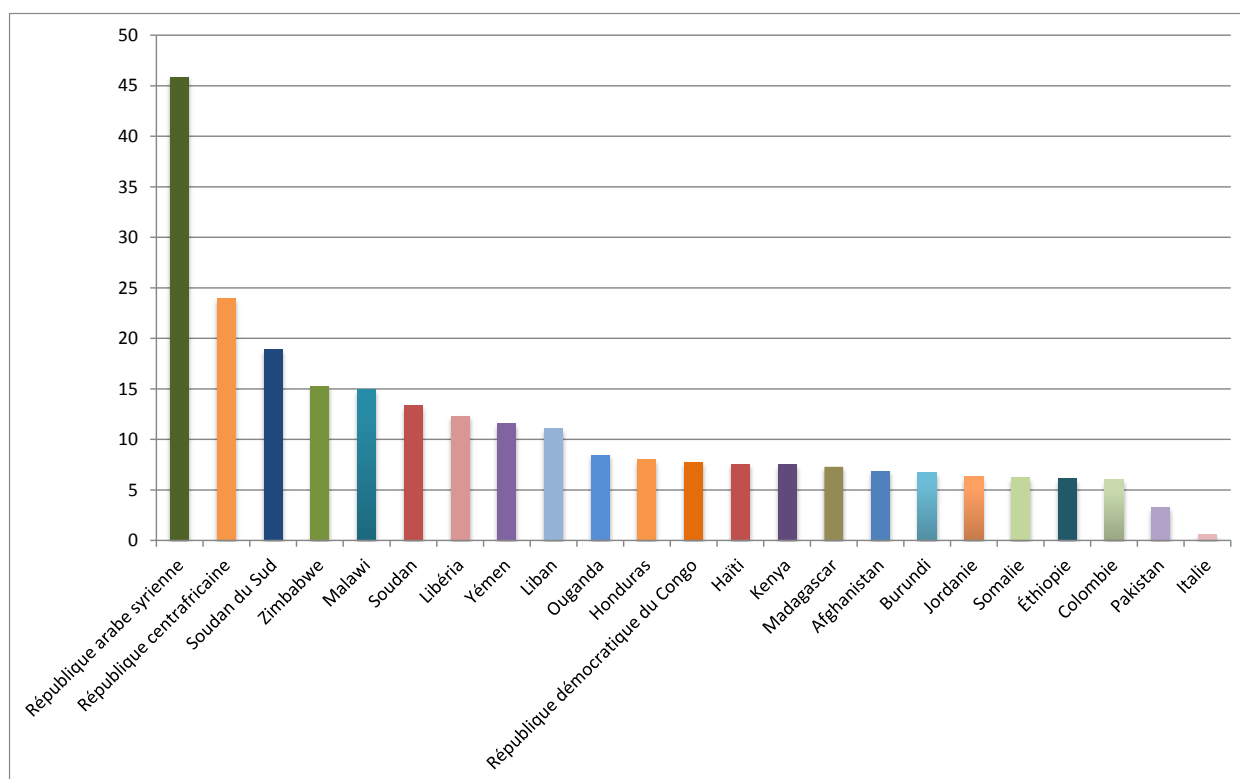
Figure 2: Pays affichant les nombres les plus élevés d'atteintes à la sécurité du personnel ou aux biens du PAM en 2013



14. Cependant, le classement se modifie sensiblement si l'on rapporte le nombre d'incidents concernant le personnel et les biens du PAM au nombre d'agents présents dans le pays⁵. C'est en République arabe syrienne que l'on recense, proportionnellement, le plus grand nombre d'incidents ayant concerné des biens du PAM et des membres du personnel de sous-traitants, en raison du nombre élevé d'incidents ayant concerné des vivres du PAM transportés par des sous-traitants. D'autres pays présentent des profils de risque et des caractéristiques variables: au Zimbabwe, les risques sont relativement peu nombreux, mais les contraintes budgétaires sont importantes, alors qu'en Afghanistan les niveaux de risque sont élevés, mais le nombre d'atteintes à la sécurité rapporté au nombre d'agents est relativement réduit (voir la figure 3). Ces observations donnent à penser que l'exposition des membres du personnel à des risques de sécurité n'est pas seulement liée aux conditions de sécurité sur le terrain, mais également à des facteurs tels que le financement, la bonne connaissance des risques et l'accès de l'aide humanitaire.

⁵ Statistiques de la Division des ressources humaines concernant le nombre de membres du personnel du PAM par lieu d'affectation au 31 décembre 2013.

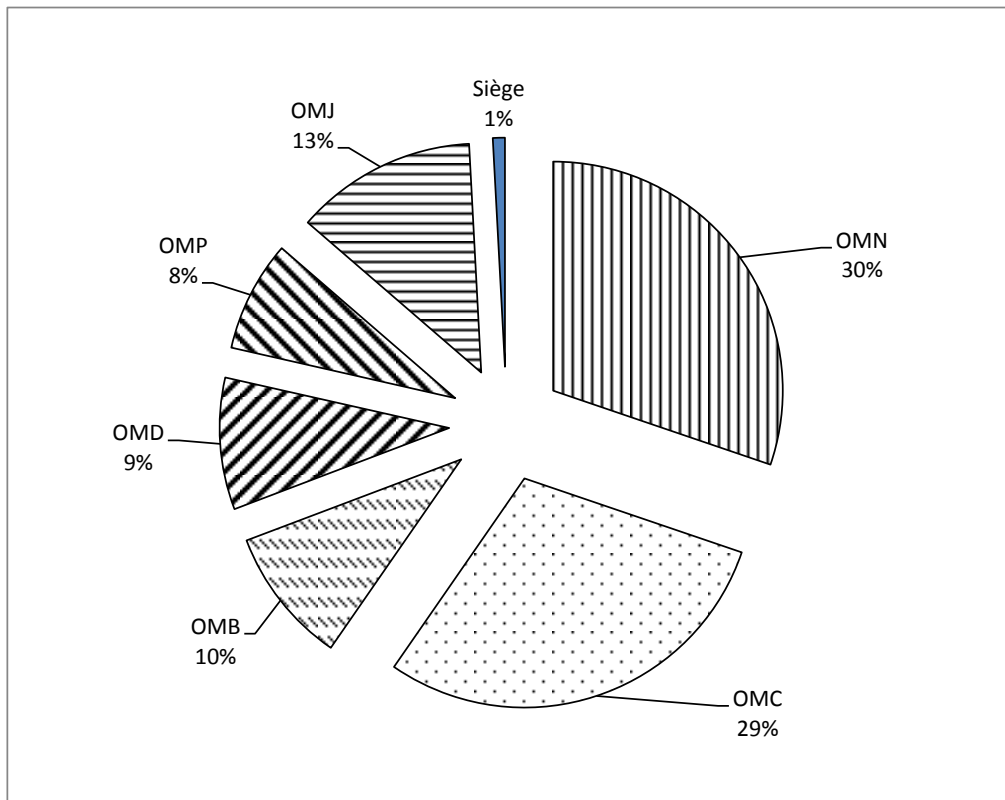
Figure 3: Pays présentant les taux d'atteinte à la sécurité du personnel ou aux biens du PAM les plus élevés en 2013 (nombre d'atteintes pour 100 agents)



RÉPARTITION PAR RÉGION

15. Comme les précédentes années, c'est en Afrique et en Asie qu'ont été enregistrés les plus grands nombres d'atteintes à la sécurité du personnel ou aux biens du PAM, ou à ceux des sous-traitants ou des partenaires. Le Bureau régional de Nairobi (OMN) a recensé 30 pour cent de tous les incidents, et le Bureau régional du Caire (OMC) en a recensé 29 pour cent (voir figure 4).

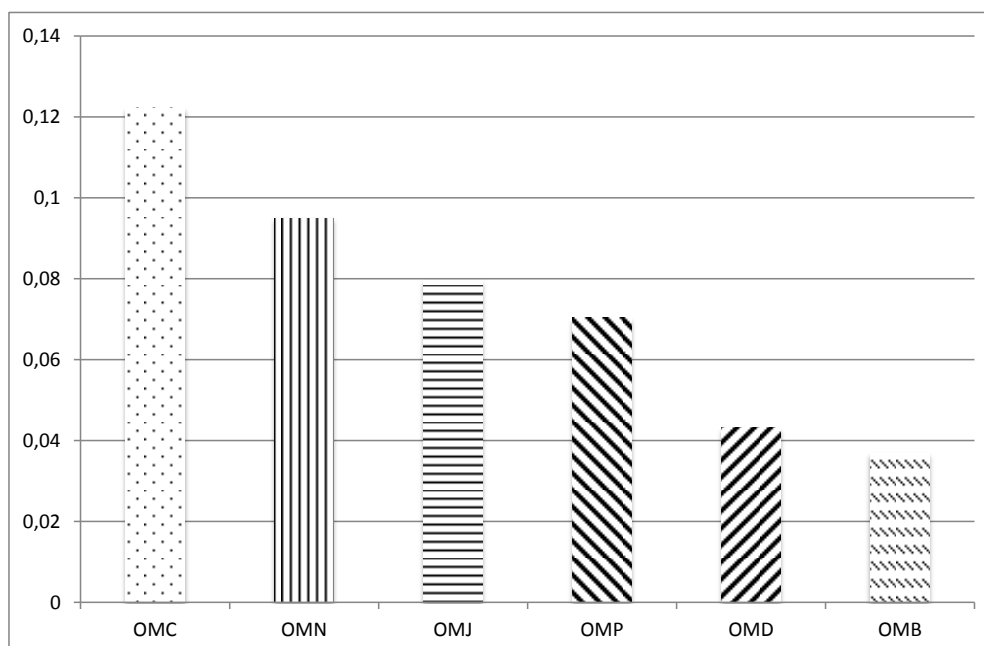
Figure 4: Atteintes à la sécurité du personnel ou aux biens du PAM recensées en 2013, par bureau régional



Bureaux régionaux: OMB: Bangkok; OMC: Le Caire; OMD: Dakar; OMJ: Johannesburg; OMN: Nairobi; OMP: Panama.

16. OMC présente le plus grand nombre d'atteintes à la sécurité recensées par personne, suivi par OMN (voir figure 5).

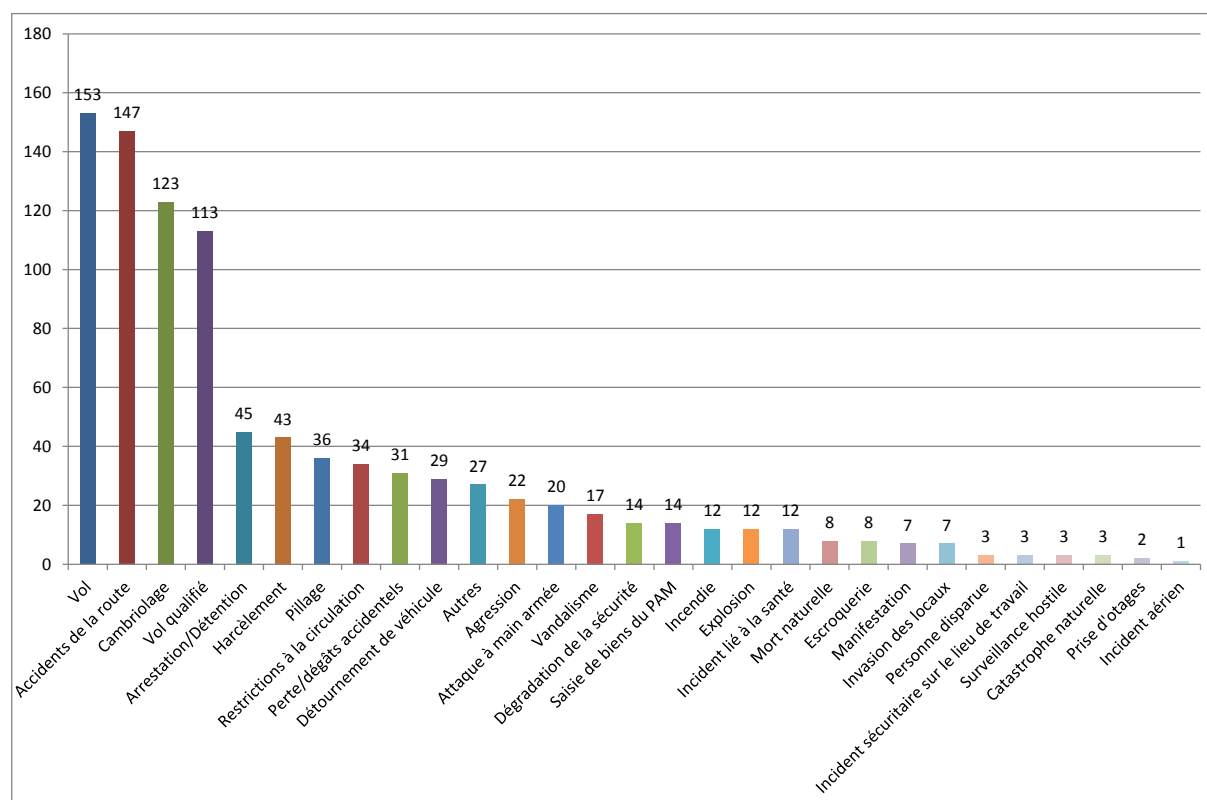
Figure 5: Atteintes à la sécurité du personnel ou aux biens du PAM recensées en 2013, pour 100 agents



RÉPARTITION PAR TYPE D'INCIDENT

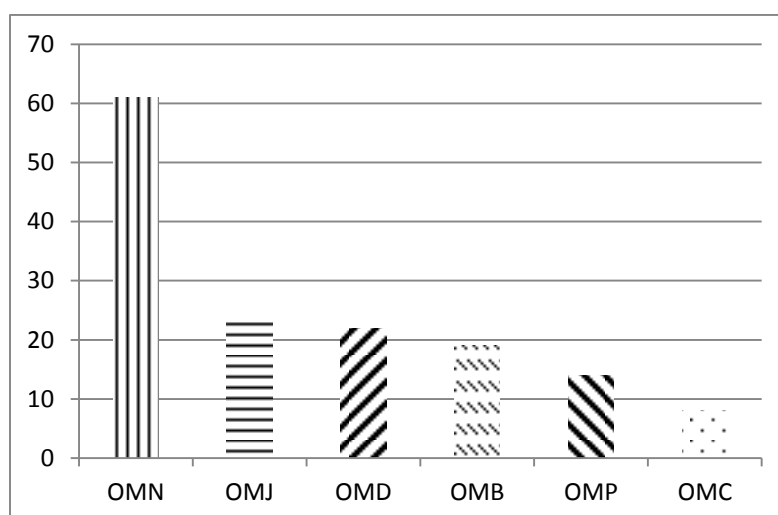
17. Les crimes contre les biens constituent le type d'incident le plus recensé; ils représentent 40 pour cent de tous les incidents enregistrés: les vols simples, les cambriolages et les vols qualifiés figurent respectivement en première, troisième et quatrième position (voir figure 6).

Figure 6: Incidents liés à la sécurité recensés en 2013, par type



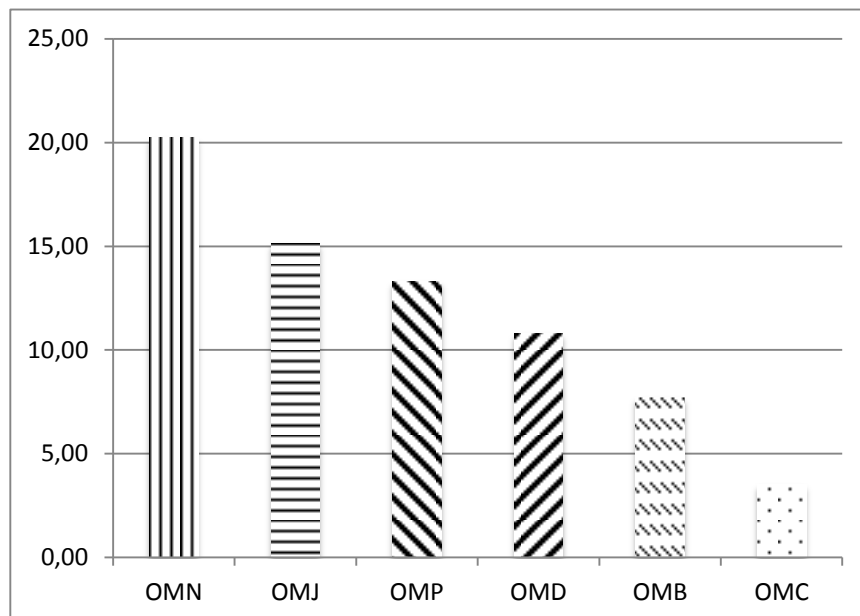
18. Les accidents de la route représentent le deuxième type d'incident le plus recensé. Le plus grand nombre d'entre eux a été enregistré par OMN (61), chiffre égal à ceux d'OMJ, OMD et OMB réunis (voir figure 7).

Figure 7: Nombre d'accidents de la route recensés en 2013, par bureau régional



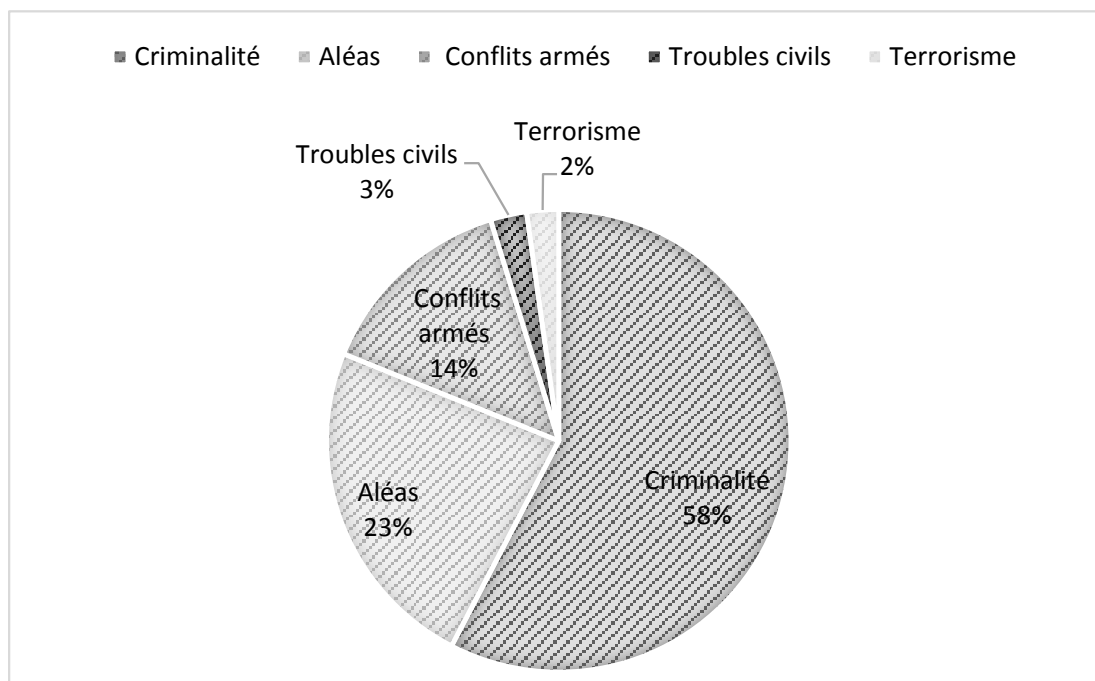
19. OMN a enregistré le taux le plus élevé d'accidents de la route par personne (20 pour 1 000 membres du personnel), et OMC le taux le plus faible (voir la figure 8).

Figure 8: Accidents de la route par personne recensés en 2013, par bureau régional (pour 1 000 agents)



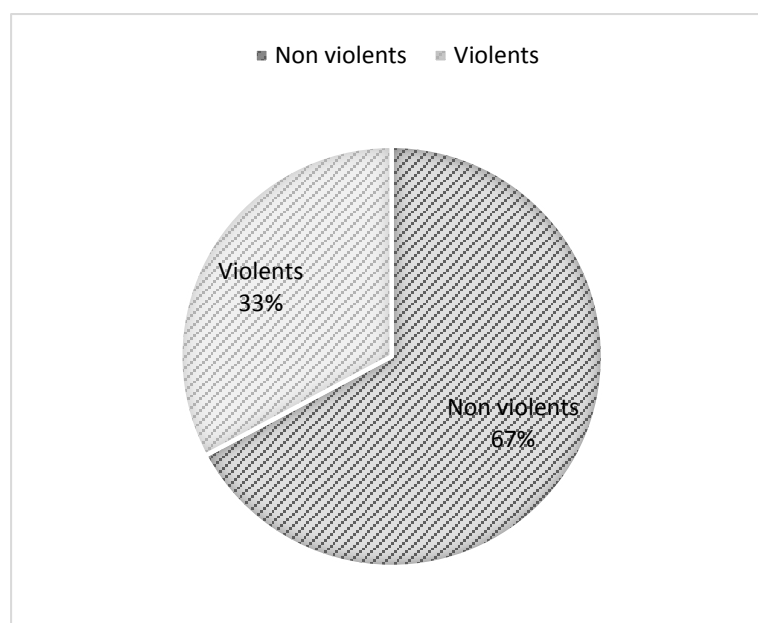
20. Comme lors des années précédentes, le plus grand nombre d'incidents recensés a été de nature criminelle (58 pour cent en 2013); la part des aléas – dont la majorité était des accidents de la route – a été de 23 pour cent. Les conflits armés ont représenté 14 pour cent, les troubles civils 3 pour cent, et le terrorisme 2 pour cent (voir figure 9).

Figure 9: Répartition des incidents liés à la sécurité recensés en 2013, par type de menace



21. La plupart des atteintes recensées concernant des biens n'avaient pas été assorties de violence, mais 33 pour cent de l'ensemble des incidents liés à la sécurité signalés s'étaient accompagnés d'actes ou de menaces de violence (voir la figure 10).

Figure 10: Répartition des incidents violents et non violents recensés en 2013



PAYS À HAUT RISQUE

22. Des mesures de sécurité efficaces ayant été mises en place, nombre des menaces pesant sur le personnel du PAM ne se sont pas concrétisées et n'ont donc pas été prises en compte dans les statistiques. Ces menaces étaient particulièrement répandues dans les pays à haut risque, avec des répercussions négatives sur les opérations du PAM en raison des investissements importants nécessaires sur le plan des mesures de sécurité et de la restriction de l'accès.
23. Le conflit qui déchire la République arabe syrienne a entraîné différents niveaux de menaces, l'incident le plus meurtrier ayant été l'utilisation d'armes chimiques dans un faubourg de Damas, qui a causé la mort de centaines de civils.
24. En Afghanistan, les conditions de sécurité de plus en plus dangereuses ont limité l'accès humanitaire dans de vastes zones du pays. Une résidence du PAM a été endommagée au cours de l'attaque menée contre un bâtiment de l'Organisation internationale pour les migrations à Kaboul le 24 mai. En raison des problèmes de sécurité, le bureau de pays et les résidences à Kaboul ont été déplacés. Les risques encourus par les membres du personnel demeurent importants.
25. Compte tenu de l'augmentation de la violence sectaire au Pakistan, les menaces pesant sur la sécurité du personnel et des opérations du PAM en raison d'affrontements armés, d'attentats suicides et d'autres attaques étaient omniprésentes.
26. En Iraq, les conditions de sécurité se sont encore dégradées en 2013 à mesure que les troubles civils augmentaient.

27. En République centrafricaine, l'effondrement complet de l'ordre public a entraîné des violences intercommunautaires et des assassinats pour des motifs religieux. La crise humanitaire qui en a résulté a posé de graves problèmes de sécurité pour le PAM, qui devait négocier et préserver l'accès des secours. Les actes de violence visant à s'appropriier des biens – principalement des vivres – ont constitué la majeure partie des incidents ayant concerné le PAM.
28. Au Soudan du Sud, les conditions de sécurité se sont nettement dégradées en décembre 2013, quand le conflit politique a dégénéré en actes de violence qui se sont propagés dans plusieurs États. La quasi-absence de maintien de l'ordre a entraîné des taux élevés de criminalité.
29. De violents affrontements ont éclaté au Soudan en novembre 2013 entre les forces gouvernementales et des groupes armés dans l'État du Kordofan méridional. Les déplacements des agents du PAM s'en sont trouvés fortement limités et, en fin de compte, les distributions de vivres ont dû être suspendues. Au Darfour, ce sont notamment les détournements de véhicules, les questions d'accès et les affrontements interethniques qui ont posé de graves problèmes de sécurité, exposant le personnel du PAM à des risques importants.
30. L'attaque menée par Al-Chabab contre le complexe des Nations Unies à Mogadiscio en Somalie le 19 juin 2013 a été coordonnée par un membre d'Al-Qaida qui avait précédemment désigné le siège des Nations Unies à Nairobi comme une cible potentielle.
31. Au Kenya, en septembre 2013, des membres du personnel du PAM sont parvenus à sortir indemnes du siège d'un centre commercial de Nairobi, qui a duré quatre jours et fait au moins 70 morts.
32. Au Yémen, l'accès de l'aide humanitaire a connu de fréquentes restrictions en raison d'affrontements entre groupes ethniques dans le nord du pays. L'enlèvement de membres du personnel international est demeuré au centre des préoccupations, avec par exemple le rapt d'un membre du personnel international du Fonds des Nations Unies pour l'enfance en octobre 2013.
33. Même si les conflits ont cessé au Mali, les conditions de sécurité sont demeurées instables pendant toute l'année 2013. Des extrémistes ont perpétré plusieurs attentats à la bombe contre les forces maliennes et françaises et celles des Nations Unies. L'enlèvement d'Occidentaux demeurerait un grave risque dans le nord du Mali, et deux journalistes enlevés ont été assassinés à Kidal en novembre.
34. Les conflits dans l'est de la République démocratique du Congo ont débouché sur d'importantes restrictions de l'accès humanitaire.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

35. Les conflits armés et le terrorisme continueront de constituer les principales menaces pour les opérations du PAM; il convient de mettre en place de solides mesures de sécurité pour y parer. La gestion de la sécurité, la sensibilisation aux risques et le financement demeureront des facteurs déterminants pour la sûreté et la sécurité du personnel du PAM.
36. La dynamique socioéconomique dans de nombreux pays en développement, qui est source de criminalité, de conflits armés, de dérives extrémistes et d'actes terroristes, est souvent à l'origine de la faim dont souffre la population. Par conséquent, ces pays constituent pour le PAM des zones opérationnelles en puissance: le Moyen-Orient, le Sahel et d'autres régions de l'Afrique du Nord sont des zones préoccupantes.

37. La criminalité devrait demeurer la menace pesant sur les activités du PAM la plus fréquemment signalée. Les accidents de la route vont sans doute continuer à figurer parmi les principales causes de blessures et de décès parmi le personnel. Les enlèvements – principalement assortis d'une demande de rançon – devraient augmenter.
38. Les attaques complexes sont susceptibles de connaître une accentuation, sur le plan tant de la fréquence que de la sophistication. Le PAM est exposé à ce risque, car il fait partie du système des Nations Unies: certains groupes perçoivent en effet les programmes mis en œuvre par des membres du système comme contraires à leurs objectifs idéologiques; l'hostilité provient également du fait que ces groupes sont opposés à la coopération entre le PAM et les gouvernements hôtes. Le PAM est une cible internationale de premier plan, et son personnel peut être menacé ou ses biens dégradés dans le cadre d'attaques menées contre d'autres organes.
39. En conséquence, au cours des prochaines années, la Division de la sécurité sur le terrain s'attend à devoir relever un nombre croissant de défis complexes en cherchant à appuyer les programmes du PAM et à assurer la sûreté et la sécurité des membres de son personnel.

VUE D'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS DU PAM RELATIVES À LA SÉCURITÉ SUR LE TERRAIN

Gestion des risques liés à la sécurité

40. Pendant l'année 2013, le PAM a continué d'institutionnaliser la gestion des risques de sécurité. La Division de la sécurité sur le terrain a travaillé avec la Division de la gestion et du suivi de la performance, notamment pour traiter la question du partage des risques avec les partenaires, conformément à l'engagement pris par le PAM lors de la consultation annuelle de 2012 avec les partenaires. Les deux divisions devaient notamment mener des missions conjointes au Soudan du Sud et au Zimbabwe, missions dans le cadre desquelles les partenaires du PAM étaient invités à participer à des ateliers sur le partage des risques.
41. Ce projet traduisait le fait que la sécurité est une composante incontournable du partage des risques avec les partenaires. Dans les cas où la question de la sécurité n'était pas de première importance, l'accès de l'aide humanitaire se faisait facilement et les partenaires n'étaient pas censés accepter les risques (notamment les risques de décès) en travaillant avec le PAM. Dans de tels cas, il était relativement facile de s'assurer de la bonne application du partage des risques. Pour cette raison, la Division de la sécurité sur le terrain s'est attachée à veiller à la bonne compréhension de l'initiative "Sauver des vies ensemble" et à sa mise en œuvre efficace sur le terrain, en particulier dans les zones à haut risque: au Soudan du Sud, par exemple, le PAM dirige la salle de radiocommunications interinstitutions et assure la sécurité des services aériens; il fournit également des informations aux organisations non gouvernementales.
42. La division de la sécurité sur le terrain et la Division des politiques, des programmes et de l'innovation, et notamment l'Unité des situations de crise humanitaire et de transition, ont travaillé de concert à renforcer le rôle de la sécurité sur le terrain à l'appui d'une mise en œuvre sûre et fiable des programmes, et à tirer parti des synergies dans les domaines de l'analyse du contexte, de la protection, de l'obligation redditionnelle, des approches adoptées pour l'accès de l'aide et son acceptation par les bénéficiaires, le but étant d'élaborer des formations, de formuler des orientations, de produire une cartographie de l'accès humanitaire et de fournir d'autres prestations.

43. La Division a également travaillé avec l'équipe responsable des distributions d'espèces et de bons afin de veiller à ce que ces projets ne fassent pas courir de risques aux bénéficiaires, aux membres du personnel ou aux biens du PAM. À cet égard, les évaluations de risques liés à la sécurité identifient des mesures d'atténuation spécifiques au transport, à l'entreposage et à la distribution des espèces et des bons; à l'emplacement, à la conception et à la construction des points de distribution; à l'acceptation de l'aide par les bénéficiaires; aux communications; et au suivi des programmes de distributions d'espèces et de bons.
44. La circulaire et directive de la Division de la sécurité sur le terrain relative à la remontée de l'information concernant les risques liés à la sécurité et à la structure décisionnelle en la matière (OMF2013/001) a permis à la haute direction de continuer à superviser les principaux risques liés à la sécurité et à participer à la prise de décisions afin d'atténuer ces derniers, notamment en Afghanistan, en Somalie et au Yémen.
45. La Division de la sécurité sur le terrain et le Service du transport aérien ont entamé une révision des approches liées à la gestion des risques pour ce qui concerne l'utilisation par le personnel des lignes aériennes régulières, afin de réduire au minimum leur exposition à des risques concernant la sécurité et la sûreté. Ces travaux intégreront la sécurité et la sûreté aériennes dans la gestion globale des risques liés à la sécurité.

Capacités du PAM en matière de sécurité sur le terrain

46. Pendant l'année 2013, les défis liés à la sécurité ont été complexes et imprévisibles. Par conséquent, il était important qu'OMF maintienne sa présence sur le terrain afin de tenir compte de l'évolution des besoins et de réduire au minimum les risques encourus par le personnel.
47. On a relevé une légère augmentation du nombre d'agents chargés de la sécurité sur le terrain, dont une grande part étaient des consultants engagés pour assurer des tâches de sécurité supplémentaires dans des situations d'urgence. Comme elle avait fait appel à des consultants, la Division de la sécurité sur le terrain a été en mesure de répondre avec souplesse aux besoins des bureaux de pays, notamment là où les budgets étaient insuffisants pour couvrir le recrutement de spécialistes des questions de sécurité: cela a par exemple été le cas au Burkina Faso, au Niger, en République arabe syrienne, en République centrafricaine, en République démocratique du Congo et au Soudan du Sud. Au 31 décembre 2013, 50 agents chargés de la sécurité sur le terrain étaient déployés dans différents lieux d'affectation, contre 42 en 2012, et six fonctionnaires régionaux chargés de la sécurité étaient en fonction.
48. La capacité d'intervention immédiate des agents chargés de la sécurité sur le terrain a été utilisée pour pourvoir des postes temporaires qui ne pouvaient pas être immédiatement occupés par des consultants. Le Chef des opérations de la Division de la sécurité sur le terrain, par exemple, a été affecté au Kenya en qualité de fonctionnaire régional chargé de la sécurité en l'absence du titulaire, et il a également fourni une aide en matière de sécurité au Burundi, au Liban, au Mali et au Rwanda. La section chargée des opérations de la Division de la sécurité sur le terrain et la Sous-Division de la préparation aux situations d'urgence et des interventions en cas de crise (OMEP) ont mené en 2013 un projet destiné à identifier des coordonnées géographiques de toutes les installations du PAM afin de les intégrer dans la base de données Archibus.
49. Les fonctionnaires régionaux chargés de la sécurité et les agents chargés de la sécurité sur le terrain ont continué de bénéficier des formations proposées par le PAM et l'UNDSS pour renforcer leurs compétences et s'informer sur les nouveautés en matière d'aide à la sécurité des activités humanitaires, afin de fournir en temps voulu un appui, des directives et des conseils solides en matière de sécurité.

50. En 2013, des fonctionnaires régionaux chargés de la sécurité et des agents chargés de la sécurité sur le terrain ont été détachés dans 30 pays, en particulier pour fournir un appui à la sécurité dans des environnements instables: au nombre de ces pays figuraient l’Afghanistan, la Colombie, l’Éthiopie, le Guatemala, Haïti, le Honduras, le Liban, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Pakistan, les Philippines, la République arabe syrienne, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo et la Somalie.
51. Dans les pays où il n’y a pas d’agents chargés de la sécurité sur le terrain, OMF bénéficie de l’appui d’assistants à la sécurité locaux ou de coordonnateurs chargés de la sécurité. En 2013, des ateliers ont été organisés à l’intention des coordonnateurs chargés de la sécurité dans quatre des cinq régions du PAM; tous les cycles de formation ont été achevés début 2014. Les ateliers ont permis à la Division de la sécurité sur le terrain d’échanger avec les coordonnateurs chargés de la sécurité et de traiter des questions relatives à leur rôle au sein du dispositif de sécurité du PAM.

FORMATION

52. La formation en matière de sécurité est l’une des manières les plus économiques de réduire au minimum les risques auxquels sont exposés le personnel, les installations et les biens du PAM. Elle appuie l’exercice des responsabilités liées à la sécurité du Cadre d’obligation redditionnelle du système de gestion de la sécurité des Nations Unies, et favorise la culture de la sécurité à l’échelle du PAM en permettant aux personnes de mieux comprendre leur rôle pour préserver leur sécurité et celle de leurs collègues, partenaires et bénéficiaires.
53. Conformément à la nouvelle politique du système de gestion de la sécurité des Nations Unies sur la formation en matière de sécurité et à la politique de gestion de la sécurité du PAM, la formation organisée par la Division de la sécurité sur le terrain était axée sur les spécialistes des questions de sécurité avec l’objectif de s’assurer que les résultats positifs étaient répercutés à l’échelle de l’ensemble du personnel. La formation a essentiellement été effectuée par le biais de programmes de certification du système de gestion de la sécurité des Nations Unies, l’accent étant mis sur des considérations spécifiques au PAM. Un apprentissage fondé sur les compétences a été mis en place afin d’identifier les niveaux de compétence en matière de connaissances, d’attitude et de capacités pour chaque fonction et chaque poste, avec à la clé une augmentation du nombre de spécialistes de la sécurité formés et certifiés, qui est passé de 11 en 2012 à 56 en 2013.

⇒ *Spécialistes de la sécurité*

- En 2013, 27 assistants à la sécurité locaux ont été certifiés afin de renforcer l’appui à la gestion des risques relatifs à la sécurité au niveau des bureaux de terrain.
- Vingt-deux agents chargés de la sécurité ont suivi le programme de certification en matière de sécurité, qui cible les postes P-3 et est axé sur la gestion des risques de sécurité afin de renforcer l’interopérabilité des différents organismes du système de gestion de la sécurité des Nations Unies.
- Sept agents chargés de la sécurité ont été certifiés dans le cadre du programme de formation intermédiaire, qui prépare les agents chargés de la sécurité sur le terrain à des postes d’encadrement.

- Trente membres du personnel ont participé aux ateliers visant les fonctionnaires régionaux chargés de la sécurité et les agents chargés de la sécurité sur le terrain à Kampala afin de débattre des meilleures pratiques à adopter pour traiter les problèmes qui se posent au personnel du PAM sur le terrain en matière de gestion des risques de sécurité.

⇒ *Administrateurs ayant des responsabilités dans le domaine de la sécurité*

- En 2013 et début 2014, un total de 81 coordonnateurs chargés de la sécurité ont participé à des ateliers organisés au niveau des bureaux régionaux afin d'assurer la conformité avec les exigences du PAM en matière d'établissement de rapports de sécurité et de renforcer la compréhension de la documentation, de la budgétisation et des achats relatifs à la gestion des risques de sécurité. Un programme d'apprentissage en ligne lancé par l'UNDSS en 2013 visait à renforcer la capacité des membres de l'équipe de direction d'évaluer les risques de sécurité auxquels sont exposés les organismes des Nations Unies dans un pays donné et de prendre les décisions qui s'imposent. Cette formation est obligatoire pour tous les cadres du PAM qui ont des responsabilités en matière de sécurité.

⇒ *Personnel du PAM*

- Les spécialistes de la sécurité sur le terrain du PAM assurent une formation destinée à renforcer la culture de la sécurité du PAM et à réduire au minimum les risques encourus par les membres du personnel sur le terrain. Conformément à la nouvelle politique du système de gestion de la sécurité des Nations Unies relative à la formation en matière de sécurité, les différents organismes du système ont renforcé leur coopération pour dispenser des formations de sensibilisation aux questions de sécurité. Les spécialistes de la sécurité du PAM y ont contribué et ont participé aux formations assurées par d'autres divisions du Programme; ils ont également apporté leur aide aux formations destinées aux organisations ayant leur siège à Rome et aux administrateurs auxiliaires de l'École des cadres du système des Nations Unies de Turin, en Italie.
- Pour pouvoir se rendre dans 34 pays du monde, il faut avoir suivi la formation en matière d'approches sûres du contexte de terrain. L'unité de formation de la Division de la sécurité sur le terrain a assuré cinq séances de formation auprès de 100 membres du personnel du siège des organismes sis à Rome susceptibles de se rendre dans des zones à haut risque. Les spécialistes de la sécurité du PAM continuent d'appuyer les formations effectuées au niveau des bureaux de pays, par exemple en procédant à différentes simulations telles que des points de contrôle illégaux, des prises d'otages et des attentats à la bombe, ce qui permet de sensibiliser les membres du personnel et de les doter de la capacité d'opérer dans des environnements hostiles. Les séances de formation se poursuivront à Rome en 2014.

Formation de spécialistes

⇒ *Formation à la gestion des prises d'otages*

54. Conformément à la politique des Nations Unies, le PAM s'est engagé à déployer tous les efforts possibles pour assurer rapidement et en toute sécurité la libération des otages. En 2013, le PAM a formé 12 membres du personnel à la gestion des prises d'otages afin qu'ils soient en mesure de gérer des situations de crise et de veiller à ce qu'elles soient résolues efficacement et en toute sécurité. La formation a notamment mis l'accent sur la coordination avec les gouvernements hôtes, la liaison avec les familles et la gestion des médias.

⇒ *Formation fonctionnelle et d'appui pour les interventions d'urgence*

55. En 2013, la Division de la sécurité sur le terrain a épaulé OMEP, qui, après avoir élaboré pendant l'année une formation consacrée aux systèmes, protocoles et procédures d'urgence, en a orchestré la mise en œuvre. L'objectif est d'intégrer les approches aux fonctions du PAM afin d'améliorer les interventions menées dans les situations d'urgence soudaines.

⇒ *Information et analyse se rapportant à la sécurité*

56. L'équipe d'analyse de la sécurité a mis en place une étroite coordination avec OMEP afin de fournir des informations d'alerte rapide et de préparation aux situations d'urgence ainsi que des rapports périodiques sur les situations de crise naissantes. En 2013, l'équipe a pris en charge la gestion de la base de données sur la sécurité SIMSAS de la Division de la sécurité sur le terrain et l'a étoffée afin de mieux répondre aux besoins des bureaux de pays. Le PAM travaille avec le système de gestion de la sécurité des Nations Unies à harmoniser l'établissement de rapports et la classification des incidents de sécurité, ainsi qu'à renforcer les échanges d'informations entre le système d'information sur les incidents touchant à la sécurité de l'UNDSS et la base de données SIMSAS.

⇒ *Sécurité des installations et atténuation des effets des explosions*

57. Depuis le dernier rapport présenté par la Division de la sécurité sur le terrain au Conseil d'administration, le PAM a commencé à remanier le Groupe de travail sur l'évaluation des effets des explosions, qu'il préside actuellement. En 2013, le groupe a fait des recommandations sur les compétences et les qualifications nécessaires pour l'évaluation des effets des explosions, qu'il a fait ratifier par le Réseau interorganisations pour la gestion des mesures de sécurité. Le PAM et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés ont commencé à élaborer un module de formation destiné aux spécialistes de la sécurité, qui doit être livré au cours du troisième trimestre de 2014.

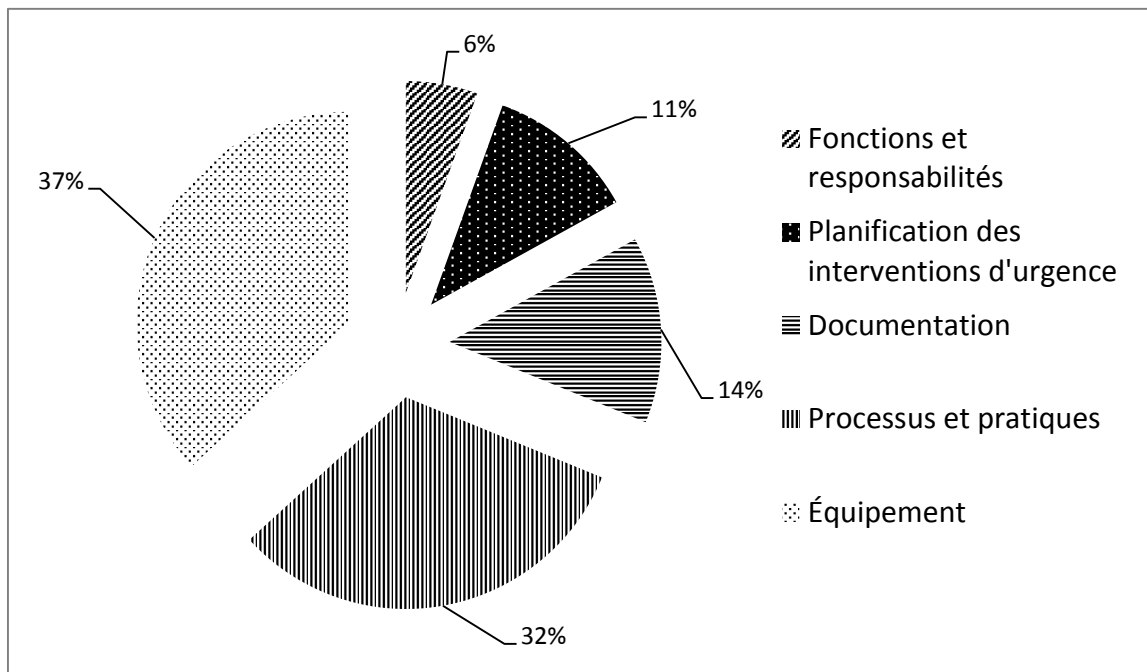
58. Le PAM continue d'être un chef de file pour les questions techniques au sein du groupe de travail des Nations Unies sur la sécurité des installations. Le Programme a également renforcé l'aide qu'il apporte à d'autres organisations des Nations Unies, et formulé des avis en matière d'évaluations techniques liées aux explosions en Afghanistan, au Mali, en République arabe syrienne, en Somalie et en Thaïlande en 2013; ces travaux devraient se poursuivre à un rythme soutenu en 2014. Des missions d'évaluation ont également été conduites pour le PAM au Mali et à Bangkok.

MISSIONS D'ÉVALUATION DE LA SÉCURITÉ

59. Le PAM poursuit ses missions d'évaluation de la sécurité dans ses bureaux afin de déterminer la situation des mesures d'atténuation des risques et de recenser les vulnérabilités susceptibles d'être apparues depuis les précédentes missions. Les missions adressent des recommandations aux directeurs régionaux et aux directeurs de pays afin d'optimiser la sûreté et la sécurité, et s'assurent qu'il y est donné suite.

60. Des consultants extérieurs ont mené 14 évaluations de mesures de sécurité physiques ou procédurales appliquées au niveau des bureaux du PAM en 2013, et ont formulé 1 472 recommandations. En particulier, les constatations qui en sont issues font apparaître de graves lacunes en matière d'équipement et d'installations au regard des Normes minimales de sécurité opérationnelle.

Figure 11: Lacunes identifiées par les missions d'évaluation de la sécurité en 2012–2013



61. Le tableau 1 indique les principales lacunes dans les catégories présentées dans la figure 11.

TABLEAU 1: VENTILATION DES PRINCIPALES LACUNES	
Équipement	Construction ou renforcement de portes/murs Clôtures Trousse de premiers secours Matériel de communication
Processus et pratiques	Formation à la sécurité Procédures de contrôle d'accès Procédures de communication
Documentation	Plans d'évacuation Modes opératoires normalisés Cartes des personnes relais pour les questions de sécurité
Planification des interventions d'urgence	Plans d'urgence Zones sûres Exercices d'évacuation
Fonctions et responsabilités	Amélioration du dispositif relais pour les questions de sécurité Amélioration du système national des coordonnateurs chargés de la sécurité

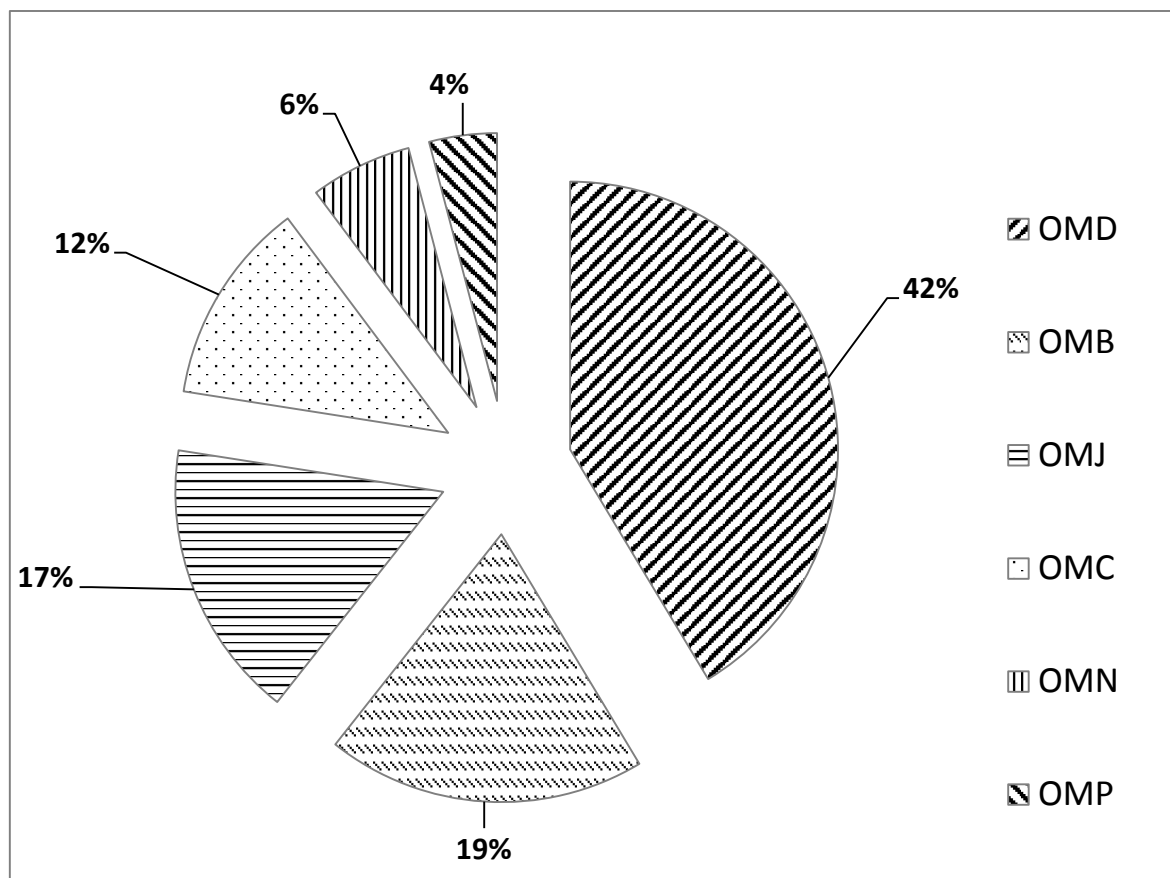
FONDS D'URGENCE DU PAM POUR LA SÉCURITÉ

62. À sa deuxième session ordinaire de 2012, le Conseil d'administration a approuvé la dépense d'un montant maximal de 10,0 millions de dollars prélevé sur le Fonds général, qui servira à financer les coûts de l'UNDSS et le Fonds d'urgence du PAM pour la sécurité; les 8,8 millions de dollars restants ont été affectés à des projets individuels.
63. Le montant estimé pour 2013 – à savoir 18,8 millions de dollars – tient compte de la part du PAM sur les coûts de l'UNDSS, soit 11,5 millions de dollars, à laquelle s'ajoutent 7,3 millions de dollars pour le Fonds d'urgence pour la sécurité et pour l'achat d'équipement de sécurité non couvert par des projets par pays.

Programme financé	Allocations 2012–2013	Engagements et frais réels 2012–2013	% du total
Dotation en personnel	7 886 000	7 070 061	21
Normes minimales de sécurité opérationnelle	2 155 129	1 830 661	5
Missions d'évaluation de la sécurité	527 636	518 396	2
Formation	1 307 732	1 189 226	3
UNDSS	23 212 645	23 212 645	67
Actualisation exceptionnelle pour l'Afghanistan	510 852	510 852	1
Groupe de travail sur les finances et le budget	100 000	72 282	1
Total	35 700 000	34 404 127	

64. La Division de la sécurité sur le terrain continue d'attribuer des fonds aux bureaux du PAM pour acheter des équipements et apporter des améliorations aux installations afin d'assurer la conformité aux Normes minimales de sécurité opérationnelle correspondant aux politiques "pas de programme sans sécurité" et "pas de sécurité sans ressources", notamment pour ce qui concerne les opérations ayant un faible coût d'appui direct ou dans les cas où des mesures d'atténuation supplémentaires sont nécessaires. En 2013, des fonds ont été fournis à 40 bureaux de pays à cet effet.

Figure 12: Fonds alloués aux fins de la mise en conformité avec les Normes minimales de sécurité opérationnelle (2012–2013), par bureau régional



65. L'une des principales améliorations qui peuvent être apportées au niveau de la préparation du PAM aux situations d'urgence et de ses interventions en cas de crise concerne les stocks d'intervention en cas de crise: il convient de s'assurer que ceux-ci sont bien disponibles dans les Entrepôts de fournitures humanitaires des Nations Unies. Ils devraient contenir des véhicules blindés, des murs pare-souffle Bastion Hesco⁶, de l'équipement de protection individuelle, des miroirs pour inspecter la partie inférieure des véhicules et des détecteurs de métaux portatifs. La Division de la sécurité sur le terrain travaille avec le Forum des Nations Unies sur les véhicules blindés et a facilité des réunions de ce groupe à Budapest et à Copenhague.

ACTIVITÉS DE L'UNDSS FINANÇÉES CONJOINTEMENT EN 2013

66. À sa première session ordinaire de 2005, le Conseil d'administration est convenu qu'un soutien financier serait apporté au Secrétaire général pour mettre en place un système uniformisé de gestion de la sécurité. Ce système d'activités financées conjointement associe le PAM à des travaux menés avec l'UNDSS et d'autres organes des Nations Unies afin d'élaborer des politiques et des normes relatives à la sécurité.

67. La part des dépenses de l'UNDSS imputable au PAM pour 2013 s'élevait à 11,5 millions de dollars, conformément au budget initial établi pour les dépenses de sécurité sur le terrain engagées par l'UNDSS au titre des activités cofinancées pour 2012–2013 (A/66/6, Sect. 35).

⁶ Conteneur en treillis métallique repliable doublé en tissu qui peut être rempli de sable ou de pierres pour constituer une protection contre des tirs d'armes légères.

Ce chiffre a été déterminé compte tenu du nombre d'agents du PAM sur le terrain fixé par le document du Conseil des chefs de secrétariat CEB/2010/HLCM/FB/8/Rev.2. Le budget correspondant aux coûts partagés pour 2012–2013 a été ultérieurement révisé, la part de ces coûts qui incombent au PAM s'élevant à 23,5 millions de dollars. La part du PAM dans les coûts de l'UNDSS a représenté 12,2 millions de dollars en 2013.

TABLEAU 3: DÉPENSES DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES RELATIVES À LA SÉCURITÉ SUR LE TERRAIN (en millions de dollars)		
	UNDSS	Quote-part du PAM
2002–2003	42,9	6,5
2004–2005	113,1	13,2
2006–2007	172,3	20,2*
2008–2009	174,4	17,3
2010–2011	209,9	24,4**
2012–2013	218,6	23,5

* Crédit de 3,2 millions de dollars reçu en 2006.

** Crédit de 1,4 million de dollars reçu en 2010.

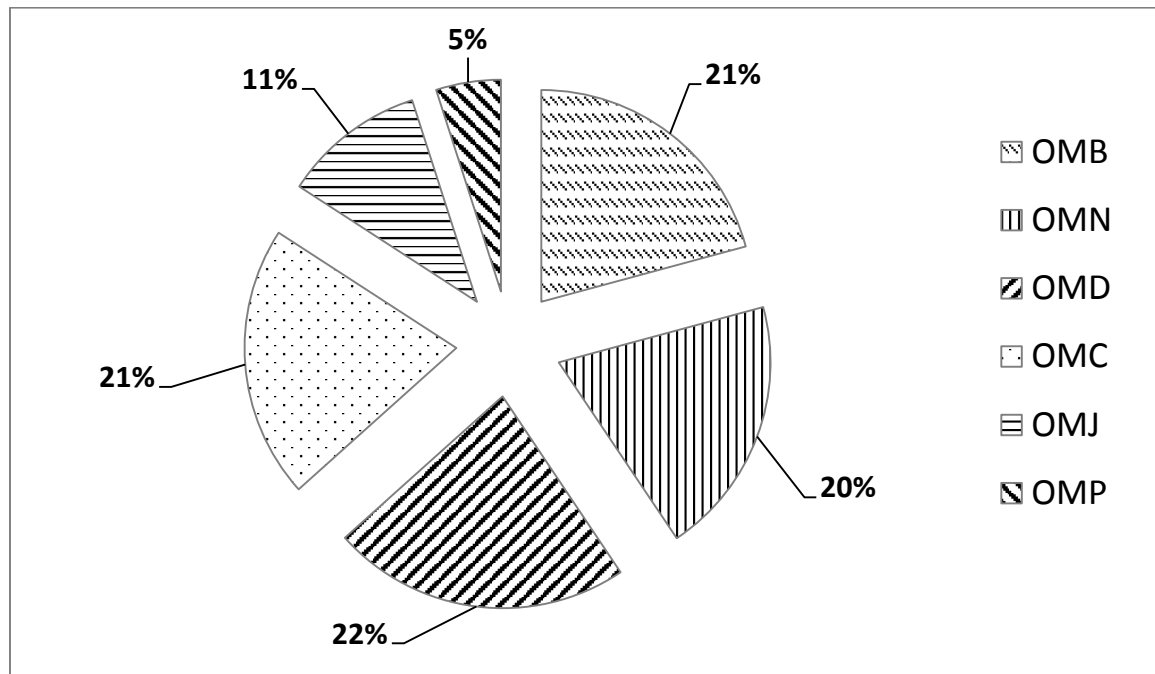
68. Après avoir reçu 10 millions de dollars du Fonds général en 2013, les bureaux de pays ont eu à fournir la différence, soit 8,8 millions de dollars, à partir du budget des projets, comme l'indique le tableau 4.

TABLEAU 4: RÉSUMÉ DES CONTRIBUTIONS DU PAM AU PARTAGE DES COÛTS DES ACTIVITÉS FINANÇÉES CONJOINTEMENT				
Taille du bureau de pays	Part dans le recouvrement du montant de 8,8 millions de dollars (en pourcentage)	Nombre de bureaux de pays	Millions de dollars	Quote-part des bureaux de pays (en dollars)
Très grand	50	16	4,40	290 000
Grand	30	14	2,64	190 000
Moyen	20	20	1,76	80 000
Total			8,80	

TABLEAU 5: PARTAGE DES COÛTS DES ACTIVITÉS FINANÇÉES CONJOINTEMENT EN 2013, PAR PAYS	
Taille du bureau de pays	Pays
Très grand	Afghanistan, Éthiopie, Haïti, Kenya, Myanmar, Niger, Ouganda, Pakistan, État de Palestine, République arabe syrienne, République démocratique du Congo, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Tchad, Yémen
Grand	Bangladesh, Cambodge, Côte d'Ivoire, Iraq, Libéria, Mali, Mozambique, Népal, Philippines, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Zimbabwe
Moyen	Algérie, Arménie, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Colombie, Djibouti, Égypte, Ghana, Guinée, Honduras, Indonésie, Jordanie, Kirghizistan, Malawi, Mauritanie, République centrafricaine, République populaire démocratique de Corée, Sri Lanka, Tadjikistan

69. La figure 13 indique la répartition (en pourcentage) entre les différents bureaux régionaux des coûts des activités financées conjointement en 2013.

Figure 13: Répartition entre les différents bureaux régionaux des coûts des activités financées conjointement en 2013 (en pourcentage)



70. Les problèmes de sécurité sont toujours une préoccupation importante pour le PAM mais, étant donné que les ressources s'amenuisent, il devient nécessaire d'examiner les coûts correspondants. La Division de la sécurité sur le terrain fait partie du Réseau interorganisations pour la gestion des mesures de sécurité et appuie l'UNDSS pour assurer une transparence maximale du budget des activités financées conjointement, qui figurent en permanence à l'ordre du jour du Réseau interorganisations pour la gestion des mesures de sécurité. Le PAM veillera à ce que le budget des activités financées conjointement établi par le Groupe de travail sur les finances et le budget, qui s'élève à 218,9 millions de dollars, ne soit pas dépassé. La Division de la sécurité sur le terrain évalue les services fournis par l'UNDSS afin de s'assurer qu'ils correspondent aux coûts du budget des activités financées conjointement.

71. Le PAM aide l'UNDSS à traiter les problèmes posés par le coût élevé des budgets locaux de partage des frais en identifiant des domaines où il est possible de réaliser des économies et en calculant les fonds de sécurité nécessaires pour que les programmes puissent être mis en œuvre en toute sûreté et sécurité. La Division de la sécurité sur le terrain travaille avec l'UNDSS sur les activités financées conjointement et fait partie du groupe de travail sur les Normes minimales de sécurité opérationnelle applicables au domicile, qui examine la politique des Nations Unies relatives à ces dispositions.

PROCHAINES ÉTAPES

72. En plus de mettre en œuvre les projets identifiés par l'examen des procédures opératoires relatives à la sécurité sur le terrain, OMF participera à un audit interne des conditions de sécurité au PAM en 2014, qui sera axé sur la rentabilité de la fourniture de services de sécurité. Le Corps commun d'inspection examinera l'UNDSS et le système de gestion de la

sécurité des Nations Unies afin de traiter les questions de sûreté et de sécurité qui ont fréquemment figuré à l'ordre du jour de l'Assemblée générale.

73. La Division de la sécurité sur le terrain continuera de travailler avec les divisions et les fonctions de gestion des risques du PAM pour renforcer la gestion globale des risques. Le Directeur de la division cherchera à s'assurer que le personnel chargé de la sécurité dispose des compétences nécessaires pour piloter la gestion des risques de sécurité et assurer la communication en la matière. Dans ce contexte, la Division de la sécurité sur le terrain continuera de former des spécialistes de la sécurité et veillera à ce que les agents chargés de la sécurité soient suffisamment compétents pour exercer leurs fonctions. La division continuera également d'orienter les bureaux régionaux et les bureaux de pays sur les questions liées à la sécurité.
74. L'équipe d'analyse de la sécurité axera son travail sur la gestion de l'information sur la sécurité, l'établissement de rapports à ce sujet et l'analyse correspondante, le renforcement de la coopération interne et de la collaboration avec d'autres divisions ainsi que le perfectionnement des technologies de gestion des données.
75. Le PAM continuera de veiller à ce que l'UNDSS demeure responsable et transparent, et à ce qu'il présente des mises à jour concernant les changements intervenus au niveau de sa structure et de l'attribution de ses ressources aux activités financées conjointement. Une directive relative à la budgétisation et des modèles de suivi des coûts sont en cours d'élaboration en vue de leur utilisation opérationnelle et pour améliorer la gestion des coûts à l'échelle de l'ensemble du PAM.

LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

OMB	Bureau régional de Bangkok
OMC	Bureau régional du Caire
OMD	Bureau régional de Dakar
OMF	Division de la sécurité sur le terrain
OMJ	Bureau régional de Johannesburg
OMN	Bureau régional de Nairobi
OMP	Bureau régional de Panama
SIMSAS	Système de gestion et d'analyse des données relatives à la sécurité
UNDSS	Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies